

Morneau, Josée

De: ocontant@quickdivision.com
Envoyé: 20 juillet 2018 08:49
À: Greffe; 'M. André Verville'; 'M. Anthony Desjardins'; 'M. Charles-André Bergeron'; 'M. Gilles Poliquin et Benoît Laliberté'; 'M. Jason Lesiege'; 'M. Jonathan Bertrand et M. Gabriel Cormier-Labrecque'; 'M. Jonathan Brosseau'; 'M. Jonathan Hamel'; 'M. Marc Bureau'; 'M. Michel Chartier'; 'M. Nick Chong'; 'M. Olivier Contant'; 'M. Vladimir Plessovskikh'; 'Me André Turmel'; 'Me Annick Tremblay'; 'Me Denis Falardeau'; 'Me Dominique Neuman'; 'Me Éric Fraser'; 'Me Franklin S. Gertler'; 'Me Hélène Sicard'; 'Me Jean-Olivier Tremblay'; 'Me Nicolas Dubé'; 'Me Paule Hamelin'; 'Me Pierre Pelletier'; 'Me Pierre-Olivier Charlebois'; 'Me Prunelle Thibault-Bédard'; 'Me Sébastien Richemont'; 'Me Stéphane Nobert'; 'Me Steve Cadrin'; 'Mme Claire Adamson'
Objet: RE: R-4045-2018 - Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs

Bonjour,

J'aimerais apporter à votre attention que le changement « pour fin de clarification » à l'article 2.8 est un changement majeur ayant des impacts légaux et ayant des impacts de dommages et intérêts significatifs et qui change complètement la portée du dossier qui a été porté devant la régie de l'énergie.

Effectivement, en enlevant le cadre M et LG, on retire le côté explicite de la requête d'Hydro-Québec d'encadrer les demandes de requêtes pour des contextes d'exploitation industriels et commerciaux uniquement.

Vu le changement de contexte, je me dois également de remettre en question la raison d'être d'un seuil de 0.005 MWh. Il a été démontré que des requêtes inférieurs à 1 MW n'avait aucun impact sur les infrastructures de Hydro-Québec. On parlait à ce moment d'impact sur le réseau, pour des requêtes de 50 MW et plus. Également, il avait été apporté à l'attention de Hydro-Québec par le président régisseur de la régie de l'énergie que les requêtes de 1 MW et moins ne créait pas réellement d'impact. On peut donc en conclure qu'une consommation de 0.005 MWh est insignifiante.

Les gens qui ont des activités hobbyistes à la maisons, de par ces modifications, sont maintenant inclus dans la requête, ce qui change complètement le cadre initial de la requête prévus par Hydro-Québec d'encadrer les activités de natures industrielles et commerciales.

Je m'objecte donc à ces changements unilatérales de dernière minute, et seconde la décision des régisseurs de refuser cet amendement unilatéral de la part de Hydro-Québec.

Je remercie les régisseurs pour leurs vigilances et d'avoir refuser cette modification de dernière minute.

Sincèrement,

Olivier Contant

From: Greffe <Greffe@regie-energie.qc.ca>

Sent: Friday, July 20, 2018 8:14 AM

To: M. André Verville <averville@kildir.com>; M. Anthony Desjardins <desjardins.anthony@gmail.com>; M. Charles-André Bergeron <cabergeon@qcmc.tech>; M. Gilles Poliquin et Benoît Laliberté <gilles.poliquin@unitedcorp.com>; M. Jason Lesiege <j.lesiege@gmail.com>; M. Jonathan Bertrand et M. Gabriel Cormier-Labrecque <jonathan@central.tech>; M. Jonathan Brosseau <jonathan.brosseau@alpha-vision.com>; M. Jonathan Hamel <jhamel@academiebitcoin.com>; M. Marc Bureau <marc@cryptomint.ca>; M. Michel Chartier <fnejad@kelvin-emtech.com>; M. Nick Chong <nick.chong@quoine.com>; M. Olivier Contant <olivier@oliviercontant.com>; M. Vladimir Plessovskikh <vlad@gpu.one>; Me André Turmel <aturmel@fasken.com>; Me Annick Tremblay <antremblay@ville.baie-comeau.qc.ca>; Me Denis Falardeau <denis-falardeau-acefque@mediom.qc.ca>; Me Dominique Neuman <energie@mink.net>; Me Éric Fraser <fraser.eric@hydro.qc.ca>; Me Franklin S. Gertler <admin@gertlerlex.ca>; Me Hélène Sicard <helenesicard@videotron.ca>; Me Jean-Olivier Tremblay <tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca>; Me Nicolas Dubé <nicolas.dube@gowlingwlg.com>; Me Paule Hamelin <paule.hamelin@gowlings.com>; Me Pierre Pelletier <pelletierpierre@videotron.ca>; Me Pierre-Olivier Charlebois <pcharlebois@fasken.com>; Me Prunelle Thibault-Bédard <prunelletb@gmail.com>; Me Sébastien Richemont <srichemont@woods.qc.ca>; Me Stéphane Nobert <snobert@dslegal.com>; Me Steve Cadrin <scadrin@dufresnehebert.ca>; Mme Claire Adamson <adamsonclaire7@gmail.com>

Subject: R-4045-2018 - Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs

Bonjour,

Veuillez ignorer le courriel précédent et le remplacer par celui-ci.

Bien à vous,

Josée Morneau

Secrétariat - Service du greffe

Téléphone : (514) 873-2452, poste 300

Télécopieur : (514) 873-2070

Courriel du Greffe: greffe@regie-energie.qc.ca

<http://www.regie-energie.qc.ca/>

Régie
de l'énergie

Québec 

Devez-vous
vraiment imprimer ce courriel?



Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.